

Le patrimoine archivistique : un enjeu d'éducation permanente. L'exemple de Vie Féminine

Sara Tavares Gouveia et François Welter, Historien.ne.s au Carhop asbl

Mots-clés: Archives, démocratie culturelle, éducation permanente, patrimoine, socioculturel, Vie Féminine.

Introduction

En tant qu'acteur de terrain, le secteur socioculturel initie une diversité d'actions destinées à transformer progressivement notre société. Celles-ci se concrétisent par des mobilisations, par des interpellations, par des discussions ou par des publications; mais, quelque soit le biais adopté, toutes s'appuient sur des documents écrits, audiovisuels, numériques ou matériels et laissent ainsi les traces d'une histoire à construire, à s'approprier. Être capable de gérer quotidiennement ces informations produites jour après jour, de les pérenniser et de les valoriser a posteriori –ou, en d'autres termes, d'octroyer une seconde vie aux actions menées dans le passé– deviennent alors des enjeux essentiels pour les associations. Cette analyse a pour objet d'identifier en quoi le patrimoine archivistique peut être le terreau d'une dynamique d'éducation permanente pour le secteur socioculturel, ses implications pour la démocratie, sans oublier les écueils auxquels sont confrontées les acteurs socioculturels.

Les écueils à une gestion démocratique de l'information

À l'observation, le secteur socioculturel paraît entretenir une relation paradoxale avec ses archives. D'un côté, celles-ci concrétisent les idées et les revendications que le secteur porte sur la place publique. Elles constituent ainsi le vecteur pérenne des combats menés. Mais, d'un autre côté, le secteur ne prête qu'un intérêt aléatoire à la gestion de ses documents et, a fortiori, à la conservation sur la moyenne et la longue durée. À vrai dire, les délais légaux de conservation ou l'utilité administrative passés, les archives restent entreposées dans un classeur ou une boîte, la plupart du temps dans un grenier ou une cave, voire dans des dossiers numériques peu identifiables. Passé au crible de l'analyse, ce paradoxe s'explique par des obstacles institutionnels et sociétaux.

Un premier élément d'explication concerne l'esprit d'action qui anime le fonctionnement du secteur socioculturel. En tant qu'acteurs de société, travaillant généralement dans le temps présent ou le futur proche, les associations ne prêtent qu'un intérêt secondaire à leurs archives, témoignages et relais de leurs activités passées. L'impasse faite sur la gestion des documents implique pourtant de graves dysfonctionnements: accéder aisément à l'information devient problématique, jusqu'à nuire à la capacité d'action du secteur associatif, et ce sur une période plus ou moins longue. S'il peut être postulé que la plupart des associations ont une connaissance suffisamment fine des délais légaux pour gérer correctement les documents liés à la comptabilité, aux justifications de subsides et au personnel, les pratiques quotidiennes d'archivage ne permettent généralement pas d'accéder aisément à des archives produites ou récoltées antérieurement qui seraient utiles à une action présente. En découlent alors de longues recherches souvent infructueuses. De ce fait, la dynamique d'action de l'association devient son propre écueil et nuit à la capacité d'agir. Avec le temps, la poussière, les moisissures et les détériorations accentuent l'évaporation progressive de la mémoire des militant.e.s et diluent le sens de l'action. L'enjeu n'est dès lors plus seulement administratif; il devient historique.

Aujourd'hui, gérer et préserver la mémoire du secteur socioculturel sur un temps plus ou moins long s'avèrent d'autant plus compliqués que le monde du travail se modifie profondément. La prévalence du travail précaire¹,

1. T. VANDENBRANDE e.a., *Qualité du travail et de l'emploi en Belgique. Synthèse*, 2012, [Louvain: KUL], p. 18, file:///C:/Users/Fran%C3%A7ois/Downloads/ZL730208_Summary_FR.pdf, consulté le 16 décembre 2015.

la pression exercée sur le personnel² et la mobilité accrue de celui-ci, favorisent un renouvellement régulier des personnes actives dans les associations (turn-over). Aussi, la composition du secteur socioculturel évolue en même temps que se métamorphose la notion de « militant.e ». L'employé.e d'une association qui œuvre aux actions de celle-ci se positionne certainement comme militant.e³. Mais, la professionnalisation du secteur socioculturel incite parfois à relativiser cette attitude. En effet, ce phénomène installe ce même secteur socioculturel comme un pourvoyeur d'emploi auprès duquel tout travailleur peut solliciter un emploi et valoriser ses compétences. Et, même si le partage d'un socle minimum de valeurs avec l'employeur apparaît indispensable, la conviction personnelle peut être plus ténue. Les associations comptent ainsi dans leurs rangs des individus qui sont à la fois dévoués à leur(s) cause(s) durant leur temps de travail rémunéré, mais gardent une distance par rapport à l'engagement militant dans le groupe⁴. Dans de telles dynamiques de travail, préserver le sens de l'engagement militant et, a fortiori, les traces de celui-ci est plus difficile.

Du reste, même si certaines associations sont conscientes des enjeux de la conservation de leur mémoire, le secteur se heurte à des obstacles structurels, qui l'empêchent de mener de front son combat militant et la pérennisation de ses archives. Le manque flagrant de moyens matériels est le principal écueil qui contrarie un archivage adéquat. La conservation sur le long terme des documents papiers, audiovisuels et matériels requiert un matériel coûteux et des conditions de conservation très strictes, nécessitant un investissement dans les infrastructures (étagères, systèmes de chauffage et d'isolation stabilisant les taux d'humidité et les températures, etc.). Quant aux archives numériques, un simple serveur commun, même s'il constitue une première étape positive, n'est certainement pas l'assurance d'une conservation pérenne des documents. Toute une série de mesures de gestion (back-up automatisé, logiciel d'archivage, etc.) implique le recours à des techniciens de l'information digitale et des frais qui dépassent largement les budgets disponibles des associations. Enfin, la gestion quotidienne des associations souffre des pratiques d'archivage individuelles. Outre les problèmes qu'elles posent au niveau de la fluidité de l'information, celles-ci se révèlent aléatoires, sont minées par l'absence de normes communes et contribuent à l'amoncellement de documents qui deviennent ingérables et donc inexploitable. L'implication de telles pratiques n'est pas à minimiser. Dès lors que les associations s'emploient à prendre ce problème à bras-le-corps, elles se heurtent à un nouvel écueil : traiter un arriéré de documents devient vite chronophage et exige de mobiliser une partie du personnel pendant un temps plus ou moins long. Or, parce que les objectifs prioritaires des associations se trouvent ailleurs, les chantiers « archives » – qui sont de l'ordre de la responsabilité collective et qui doivent ainsi mobiliser l'ensemble des membres de l'association toutes fonctions confondues – apparaissent alors comme une mission annexe. En définitive, ils se retrouvent entre les mains de quelques personnes qui, si elles ne sont pas sensibilisées et/ou convaincues de la nécessité de l'archivage, peuvent se lasser plus ou moins rapidement de leur tâche au regard de l'ampleur de celle-ci. Sur le long terme, ils s'avèrent ainsi voués à l'échec.

Conscientes des enjeux que couvrent la gestion et la pérennité des archives, certaines associations mobilisent pourtant leur énergie pour apporter des réponses concrètes aux dysfonctionnements observés et poursuivre plus efficacement leur combat sociétal. Dans le même temps, elles dévoilent de nouvelles approches d'une histoire sociale longtemps délaissée, à l'instar des nombreux militant.e.s restés dans l'ombre, qui participe néanmoins à une dynamique d'éducation permanente.

La sauvegarde de la mémoire : un enjeu de société

La prise de conscience du secteur socioculturel quant à l'existence d'un patrimoine qui n'est ni valorisé ni exploité, dans l'action présente ou la maîtrise de son histoire, n'est pas neuve. Elle trouve son origine dans le contexte socio-économique des années 1970. Cette décennie, notamment marquée par les événements de

2. Cette pression n'est pas nécessairement liée à des manquements du secteur socioculturel dans la gestion des ressources humaines ; elle résulte d'un sous-financement qui oblige les associations à multiplier les activités destinées aussi à pallier en tout ou en partie des trous budgétaires. Pour un nombre d'employés stable, voire en diminution, la masse de travail s'accroît. Pour un aperçu des difficultés financières auxquelles est soumis le secteur socioculturel, voir : *Mémoire de la Confédération des Employeurs des Secteurs Sportif et Socioculturel*, 2014, http://public.cessoc.be/doc/memorandum_cessoc_2014_vf.pdf, consulté le 16 décembre 2015.

3. M-T. COENEN, *De la définition du militant et de la militante : un concept aux dimensions plurielles*, Bruxelles : Carhop, p. 2, <http://www.carhop.be/images/definition.pdf>, consulté le 16 décembre 2015.

4. En relais aux travaux de Jacques Ion, Patricia Vendramin constate l'existence d'un engagement affranchi, par rapport à un engagement total des militant.e.s. L'un des aspects de cet affranchissement des appartenances consiste à « préserver son quant-à-soi ». « L'individu garde une distance par rapport au rôle attendu dans les groupements même lorsque l'implication personnelle est forte. Il y a une mise à distance et une maîtrise de ses propres engagements ». Voir : P. VENDRAMIN, « L'engagement militant : la rencontre entre un individu, une cause et une organisation », dans P. VENDRAMIN, ed., *L'engagement militant*, Louvain-la-Neuve : Presses Universitaires de Louvain, p. 17.

mai 1968 et le choc pétrolier de 1972, favorise l'émergence de nouveaux questionnements sur la société et ses enjeux. Parmi lesquels : des préoccupations environnementales ; la remise en cause des sociétés occidentales patriarcales, conservatrices et capitalistes par les enfants du baby-boom ; la montée des conflits au Proche et Moyen-Orient qui trouvent leurs origines dans les décisions politiques, religieuses et économiques prises par les grandes puissances après la Seconde Guerre mondiale, etc.

C'est donc dans ce contexte qu'émerge une première étape dans la démarche de récolte, de classement et de tri des traces de la mémoire ouvrière et populaire. Avec la volonté de valoriser une mémoire qui était jusque-là négligée. Se mettent ainsi en place des dynamiques de travail autour de groupes locaux de travailleurs.euses et d'organisations ouvrières qui articulent la démarche d'éducation permanente et la recherche historique. Historien.ne.s et militant.e.s travaillent ainsi côte à côte pour « rassembler, classer, trier les traces de l'histoire ouvrière et populaire, auprès des acteurs concernés, avec eux et pour eux »⁵. Le défi est de taille, notamment au regard de la multiplicité des supports de l'action militante (Anciens bâtiments industriels, machines, récits des travailleurs sous formes orales, traces iconographiques, chants de luttes, documents papiers retraçant la vie à l'usine : livrets ouvriers, règlements de travail, documents d'entreprise, dessins industriels,...) mais aussi, au regard de l'absence de gestion de ces archives.

En 1976, les Équipes populaires⁶ prennent le défi à bras le corps et lancent une réflexion sur l'engagement militant. Cette démarche aboutit à la réalisation, en collaboration avec un groupe d'historien.ne.s, du projet d'exposition itinérante *L'Histoire Ouvrière, c'est notre affaire* qui est l'occasion d'organiser un série de débats et d'animations sur la crise.⁷ Parmi les nombreux projets que met en place le groupe, se trouve la problématique liée à la conservation de la mémoire ouvrière qui une fois récoltée, parfois au seuil de la destruction, nécessite pour garantir sa pérennité, des lieux appropriés et l'engagement de professionnels voués à sa gestion et à sa conservation. Emergent ainsi des institutions qui se voient reconnaître, en 1994, le statut de centre d'archives privées par la Communauté Française, dont le Centre d'animation et de recherche en histoire ouvrière et populaire (CARHOP). Parmi les objectifs de ce centre, il y a celui de favoriser des pratiques de recherches originales, basées sur des matériaux, issus de 'fonds d'archives et documentaires', souvent rassemblés par les partenaires eux-mêmes. Cette mémoire ouvrière est non seulement approchée, gérée et valorisée par une démarche d'éducation permanente et sous l'angle historique ; mais, en étant mise au jour, elle connaît une seconde vie, comme terreau désormais connu et alimentant les combats menés alors à l'époque.

La mise en œuvre d'un projet de gestion du patrimoine : le cas du Secrétariat National de Vie Féminine

Au sein du Mouvement ouvrier chrétien, d'autres organisations, comme les Equipes populaires, partant des préoccupations de ses publics et des réalités de terrain rencontrées par les permanents, ont été sensibles à l'importance de la gestion de la mémoire. Ce qui anime ces mouvements d'éducation permanente, ce sont à la fois les préoccupations immédiates d'action et le souci de maîtriser leur histoire.

Le cas du Secrétariat National de Vie Féminine est à ce titre significatif.⁸ Créée en 1912, à l'initiative de Victoire Cappe et Maria Baers, le Secrétariat général des Unions professionnelles féminines chrétiennes de Belgique est chargé de développer le mouvement syndical féminin. Au fil des ans ses tâches tendent à se diversifier et se tournent vers la mise en place de cercles d'études, de cours de formation professionnelle et ménagères, la création de ligues de femmes, l'organisation de secrétariats régionaux, etc.

En 1919, il change de nom et devient le Secrétariat général des œuvres sociales féminines chrétiennes (OSFC) et structure ses services en différentes fédérations dont la Fédération nationale des Ligues ouvrières féminines chrétiennes (affiliée à la Ligue nationale des travailleurs chrétiens qui deviendra, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le Mouvement ouvrier chrétien). La Ligue est en charge d'un vaste programme d'action ayant pour objet la formation des femmes d'ouvriers axées sur la maîtrise des travaux ménagers et la connaissance

5. F. LORIAUX, *La mémoire ouvrière : un patrimoine à sauvegarder*, Bruxelles, CARHOP, 2005, (http://www.carhop.be/images/M%C3%A9moire_ouvri%C3%A8re_FLORIAUX_2005.pdf), consulté le 10 décembre 2015.

6. Organisation constitutive du Mouvement ouvrier chrétien reconnue comme mouvement d'éducation permanente, dans le cadre des décrets de 1976 et 2003.

7. M-T. COENEN, *Entre démarche historique et éducation permanente. Hommage à Jean-Pierre Nandrin*, Bruxelles, CARHOP, 2015, (http://www.carhop.be/images/Nandrin_2015.pdf), consulté le 10 décembre 2015.

8. Pour un aperçu de l'histoire du secrétariat national de Vie Féminine, voir : CARHOP, éd., *Archives de Vie Féminine. Fonds du secrétariat national. 1919-1990*, Bruxelles, 1998 (Collection Archives, inventaire n° 18, vol. a1), p. 1.

de l'éducation morale. Elle s'emploie également à défendre les intérêts des membres en les informant sur les organisations d'aide socio-économique et sur la législation sociale. Au sortir de la Guerre, la Fédération poursuit ses objectifs tout en adaptant ses activités et ses orientations aux mutations de la société. En 1969, la Ligue adopte de nouveaux statuts et devient Vie Féminine (VF), mouvement chrétien d'action culturelle et sociale. Suite au décret de de la Communauté Française de 1976, elle devient mouvement d'éducation permanente. Cette reconnaissance est prolongée dans le cadre du décret de 2003.

Consciente de la valeur de son patrimoine, Vie Féminine a rapidement veillé au mieux et en fonction de ses moyens (financier, matériel, locaux,...) à sa gestion et à sa préservation. Plusieurs raisons ont motivé cet intérêt. D'une part, la volonté de justifier ses actions présente et future en tant que mouvement d'éducation permanente œuvrant à l'élaboration d'une « société égalitaire, solidaire et juste »⁹. Et d'autre part, la volonté de valoriser ses actions comme apport à l'analyse de l'histoire sociale au féminin en Belgique. Le fonds du Secrétariat National de Vie Féminine, conservé dans ses locaux à Bruxelles, est ainsi riche de documents englobant l'histoire du mouvement depuis ses débuts sous tous ses aspects (organisation, structures, activités, publications, services,...).

Cette volonté de maîtriser l'information produite au sein de l'association nécessite de la part de Vie Féminine d'entamer un travail de fond sur la gestion au quotidien et de façon autonome de l'information qu'elle produit. L'enjeu est énorme. Car il s'agit d'intégrer, maîtriser et valoriser les traces d'une lutte sociétale qui se poursuit dans la longue durée (lien entre le passé, le présent et le futur) et qui se traduit au quotidien par les manifestations, les publications, les interpellations. En soutien à cette maîtrise, des compétences techniques (celles des archivistes) et des dynamiques de changement et de concertation collectives sont nécessaires (modes de fonctionnement commun, réunion du comité d'accompagnement, etc.) Loin de n'apporter qu'une expertise technique, les archivistes veillent à mettre l'accent sur l'autonomisation des acteurs de terrain dans la gestion de l'information produite dans le cadre de leurs activités au sein de l'institution. Que les archives restent au sein de l'association ou qu'elles soient ensuite migrées vers un centre d'archives, l'objectif prioritaire est de permettre à chaque producteur d'avoir les outils en main afin de maîtriser le cycle de l'information produite. À l'image du patrimoine qu'il faut traiter, la méthodologie adoptée par les archivistes se doit d'être celle de l'éducation permanente. Le projet débute par la réalisation d'un audit archivistique. Il se poursuit par la mise en place d'un comité d'accompagnement qui rassemble les représentants des différentes fonctions de l'institution afin d'élaborer ensemble des outils de gestion adaptés à leurs pratiques tels qu'un cadre de classement, un tableau de tri, un guide pratique, etc. Avant d'implanter les nouvelles procédures qui se doivent d'être les plus pérennes possible, les archivistes veillent à la formation de l'ensemble des membres de l'équipe. Les temps d'échanges que permettent ces moments favorisent l'implication de l'ensemble des acteurs d'une institution à la gestion de l'information, afin de faire émerger une responsabilité collective et que cela ne soit plus l'apanage d'une seule personne. Au-delà de la mise en place de procédures, les archivistes sont parfois chargés d'accompagner les projets de tri, de conditionnement et d'inventorisation de documents. Ces projets ne se déroulent pas toujours sans heurts. Il s'agit parfois d'aller à l'encontre de pratiques en cours depuis des décennies et la résistance au changement peut être assez forte.

Aux difficultés inhérentes des projets de gestion de l'information s'ajoute aujourd'hui un frein supplémentaire. A savoir, (l')/la (in)capacité du secteur socioculturel à gérer la masse d'information générées par l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de communication (NTIC).¹⁰ En d'autres termes, les documents produits par l'utilisation de l'informatique, du multimédia, de la téléphonie mobile, de l'imagerie numérique, d'internet, etc. Car, bien qu'immatérielles ces technologies génèrent un patrimoine qu'il faut, au mettre titre que les archives matérielles et audio-visuelles, veiller à conserver sur le long terme comme trace et terreau de l'action. Le frein principal s'avère être le manque de maîtrise de ces NTIC et la fracture numérique qui en découle.¹¹ Pour les archivistes du CARHOP, que les archives soient matériels ou immatérielles, l'enjeu reste d'identifier les obstacles et de débloquent les résistances au changement qui freinent la mise en place des procédures de conservation des archives au sein des institutions. Pour le secteur socioculturel, durement ébranlé par un sous-financement structurel, l'enjeu est de valoriser davantageusement leurs activités à travers leurs archives. Sur un temps immédiat, celles-ci ne sont que la concrétisation d'un projet destiné à transformer la société actuelle.

9. <http://www.viefeminine.be/>, consulté le 10 décembre 2015.

10. Les liens entre formation, émancipation, éducation permanente, NTIC et fracture numérique, ainsi que les enjeux que cela soulève auprès du secteur socioculturel, intéressent énormément le CARHOP. Cette approche sera prochainement développée dans une analyse.

11. J. FERON, Comprendre les fractures numériques du premier et du second degré, UPAFEC, 2008, <http://www.ufapec.be/nos-analyses/comprendre-les-fractures-numeriques-du-1er-et-du-2sd-degres.html>, consulté le 10 novembre 2015.

Sur une durée plus longue, leur valorisation légitime une action de résistance et d'interpellation, face à des pouvoirs publics de moins en moins déterminés à œuvrer directement à une société plus juste et plus égalitaire. Il est important que le secteur comprenne qu'en l'absence d'archives, il est difficile de justifier son existence et sa légitimité.

Conclusion

À mesure qu'il développe son champ d'activité et qu'il œuvre à une société plus juste et égalitaire, le secteur socioculturel produit quotidiennement une mémoire qui, à la fois, soutient son action présente et constitue le terreau fertile d'un combat qui se perpétue dans le temps. Dans le cadre de leurs campagnes, de leurs mobilisations ou de leurs interpellations, les associations utilisent en effet leurs archives comme un vecteur de leur lutte. Les documents ainsi produits au quotidien n'ont plus seulement des utilités immédiates, administratives (obligations légales) et historiques. Elles participent au projet de transformation sociale. En d'autres termes, elles véhiculent des projets alternatifs, qui placent les individus et leur émancipation collective au centre de leurs préoccupations, et témoignent de leur genèse, leurs logiques et leurs implications dans les sociétés passées, actuelles et futures.

L'usage sociétal des archives induit un travail de gestion en amont qui, lui-même, implique une prise de conscience collective et la mise en place de pratiques communes au sein des associations. Les outils d'archivage fournis par les archivistes ne sont qu'une amorce d'une maîtrise de l'information. Le secteur socioculturel, lui-même, doit viser à une autonomisation de son personnel. Ce processus exige des procédures internes de transmission entre collègues qui, progressivement, contribueront à briser certains freins institutionnels à la dynamique d'action, à instaurer des pratiques de bonne gouvernance, à maîtriser leur histoire et, surtout, à favoriser le fonctionnement démocratique des associations. Au sein de Vie Féminine, l'instauration d'un cadre de classement, d'un tableau de tri et d'un guide des bonnes pratiques, tous discutés collectivement, cassent les logiques individuelles qui empêchent l'accès à l'information au plus grand nombre et participent à un partage balisé¹² de celle-ci. Du sommet aux fondations des associations, la mémoire et, avec elles, ses valeurs percolent. Le secrétariat national n'entend d'ailleurs pas s'arrêter là, puisque les différentes fédérations de Vie Féminine ambitionnent, à leur tour, d'ajuster leur fonctionnement en construisant des outils communs.



12. En raison de la protection des données à caractère personnel et de données financières confidentielles, les outils d'archivage doivent prévoir des restrictions d'accès pour certains documents.

